

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer, 1.^o un exemplaire de l'arrêté que je viens de prendre relativement au nettoyage des rues; 2.^o une instruction sur l'emploi du chlorure de chaux comme moyen d'assainissement.

Contributors

Hôtel de la mairie (Lille, France)
Lethierry, D.

Publication/Creation

[Lille] : [publisher not identified], [1832]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/nzwx8g3d>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

MONSIEUR,

Lille le 18 Avril 1852.

J'ai l'honneur de vous envoyer, 1.^o un exemplaire de l'arrêté que je viens de prendre relativement au nettoieinent des rues ;

2.^o Une instruction sur l'emploi du Chlorure de chaux comme moyen d'assainissement.

Je vous recommande de continuer à rechercher les causes d'insalubrité qui existeraient dans votre quartier et à user de votre influence près des Citoyens de toutes les classes, pour obtenir l'exécution des mesures d'assainissement prescrites par l'Administration, et de celles que vous jugeriez utiles dans la localité confiée à vos soins. Ce ne serait que dans le cas où vous rencontreriez des difficultés ou des obstacles que vous ne pourriez surmonter vous même, qu'il y aurait lieu à m'en référer.

Pour accélérer l'expédition des affaires, Je viens d'instituer près de moi une Commission chargée d'examiner vos rapports et d'y donner la suite convenable.

Je vous prie de vous mettre en relation avec les Commissaires et Dames de Charité chargés de la distribution des secours à domicile dans votre quartier.

Le bureau de bienfaisance les a, de son côté, invités à se concerter avec vous. Je ne doute pas que leur coopération et vos efforts ne produisent les meilleurs résultats.

Pour que les indigents puissent pratiquer les précautions hygiéniques qui leur sont recommandées, pour qu'ils puissent entretenir la propreté dans leur habitation et sur eux, des secours leur sont nécessaires. Déjà le Bureau de bienfaisance s'est occupé de leur procurer des couchettes et de la paille fraîche ; mais cet Établissement charitable n'a que des ressources bornées. C'est sur l'humanité des Citoyens aisés que nous devons le plus compter dans cette circonstance. Je vous prie donc de vous entendre avec le Commissaire Distributeur ou la Dame de Charité de votre quartier, afin d'obtenir de la bienfaisance des particuliers les objets les plus nécessaires en vêtements, en vases de propreté, en aliments pour les familles les plus nécessiteuses.

L'Administration Municipale fait badigeonner les murs intérieurs des habitations des indigents. Elle emploie à ce travail un grand nombre d'ouvriers, cependant il durera longtemps, et il serait bien à désirer que les propriétaires fissent faire ce badigeonnage à leurs frais dans les maisons dont il retirent un revenu. Je compte sur votre influence pour obtenir d'eux ce sacrifice bien léger.

Il convient que vous me signaliez les flégards qui, par leur enfoncement et leur mauvais état entravent l'écoulement des eaux et forment des mares plus ou moins étendues. Si vous n'obtenez pas des propriétaires qu'ils les réparent, je prendrai des arrêtés pour les y contraindre.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentimens très-distingués,

LE MAIRE DE LILLE,

De Lathuys

J'ai l'honneur de vous envoyer, 1°. un exemplaire de l'arrêté que je viens de prendre relativement au nettoyage des rues ;

2°. Une instruction sur l'emploi du Chlorure de chaux comme moyen d'assainissement.

Je vous recommande de continuer à rechercher les causes d'insalubrité qui existent dans votre quartier et à user de votre influence près des Citoyens de toutes les classes, pour obtenir l'exécution des mesures d'assainissement par l'Administration, et de celles que vous jugerez utiles dans la localité à vos soins. Ce ne serait que dans le cas où vous rencontreriez des difficultés ou des obstacles que vous ne pourriez surmonter vous-même, qu'il y aurait lieu à m'en référer.

Pour accélérer l'expédition des affaires, je viens d'instituer près de la Commission chargée d'examiner vos rapports et d'y donner la suite convenable, je vous prie de vous mettre en relation avec les Commissaires et les Charités chargés de la distribution des secours à domicile dans votre quartier. Le Bureau de bienfaisance les a, de son côté, invités à se concerter avec vous. Je ne doute pas que leur coopération et vos efforts ne produisent les meilleurs résultats.

Pour que les indigents puissent pratiquer les précautions hygiéniques recommandées, pour qu'ils puissent entretenir la propreté dans leur habitation et sur eux, des secours leur sont nécessaires. Déjà le Bureau de bienfaisance s'est occupé de leur procurer des couvertures et de la paille fraîche ; l'établissement charitable n'a que des ressources bornées. C'est sur l'humanité que nous devons le plus compter dans cette circonstance. Citez donc de vous entendre avec le Commissaire Distributeur ou la Charité de votre quartier, afin d'obtenir de la bienfaisance des parties les plus nécessaires en vêtements, en vases de propreté, en aliments, les familles les plus nécessiteuses.

L'Administration Municipale fait badigeonner les murs intérieurs des habitations des indigents. Elle emploie à ce travail un grand nombre d'ouvriers pendant le d'hiver long temps, et il serait bien à désirer que les propriétaires fissent faire ce badigeonnage à leurs frais dans les maisons dont ils retiennent le compte sur votre influence pour obtenir d'eux ce sacrifice de bienfaisance. Il convient que vous me signaliez les logis qui, par leur entassement, leur mauvais état entravent l'écoulement des eaux et forment des mares plus ou moins étendues. Si vous n'obtenez pas des propriétaires qu'ils les réparant, je vous prie d'en arrêter pour les y contraindre.

Agitez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués,

Le Maire de Lille,

1844

My dear Mother
I have just received your letter of the 10th inst. and am
glad to hear from you. I am well and hope these few lines
will find you the same. I have not much news to write at
present. I am still in the same place and doing the same
work. I have not much time to spare for writing at present.
I have just received your letter of the 10th inst. and am
glad to hear from you. I am well and hope these few lines
will find you the same. I have not much news to write at
present. I am still in the same place and doing the same
work. I have not much time to spare for writing at present.

I have just received your letter of the 10th inst. and am
glad to hear from you. I am well and hope these few lines
will find you the same. I have not much news to write at
present. I am still in the same place and doing the same
work. I have not much time to spare for writing at present.
I have just received your letter of the 10th inst. and am
glad to hear from you. I am well and hope these few lines
will find you the same. I have not much news to write at
present. I am still in the same place and doing the same
work. I have not much time to spare for writing at present.

